Invitation aux membres du RWF-RBF, aux sympathisants, aux observateurs

3^{ème} Congrès du RWF-RBF Samedi 8 décembre 2001 à 14 h

NAMUR

8, Rempart de la Vierge Auditoire Adam Smith Faculté des Sciences économiques

Attention : la présentation de la carte de membre est requise pour la participation au vote.

Ordre du jour :

- Election au suffrage universel du Président et du Secrétaire Général
- Adoption des Statuts du Parti
- Rapport économique et social
- Discours des responsables politiques

Vers Nivelles et Aérodrome de Namur (N93)

Vers Rhisnes-Gembloux (N4)

Vers autoroute de Wallonie Mons-Liège (E42)

Vers Louvain (N91)

Vers Louvain (N91)

Vers Louvain (N91)

Place

Place

Place

Ornated to Namur

Place

Ornated to Namur

Ornate

Trait d'Union

Le bulletin des membres et des militants du R.W.F.-R.B.F.

Belgique - België P.P. 1420 Braine-l'Alleud 1 n° 6/68910

M. Philippe Lenaerts
48 avenue Jean Palfyn
1020 Bruxelles

RASSEMBLEMENT WALLONIE-FRANCE

Rassemblement Bruxelles-France

3^{ème} Congrès du RWF-RBF Namur - Samedi 8 décembre 2001 à 14 h

Tous les renseignements en dernière page



- L'arc-en-« fiel », de querelles en querelles
- Avec la France, un autre régime politique
- Liberté pour les Fourons!
- Point de rupture en 2003 (ou 2002 ?)

Trimestriel – Deuxième année – n° 11 - octobre 2001 Bureau de dépôt : Braine-l'Alleud Editeur responsable : Paul-Henry GENDEBIEN Jevigné 38 – 4990 Lierneux http://www.ifrance.com/rwf Courriel : rwf@ifrance.com

« L'Arc-en fiel », de querelles en querelles...

Editorial de Paul-Henry Gendebien, président du RWF-RBF.

J'accuse le Gouvernement Verhofstadt-Michel de tromper le peuple. Il n'apporte pas, au contraire, le souffle d'air frais qu'il avait annoncé à grand renfort de propagande répandue avec complaisance par la RTBF et par certains journaux. Il avait promis à ceux qui voulaient bien le croire une pacification communautaire : il n'a produit que de nouveaux ferments de division. Sur ce point, il a donné déjà son fruit principal, à savoir le sinistre accord de la Saint-Polycarpe, ce jeu de dupes, cette défaite en rase campagne, ce Munich politique pour les Wallons et pour les Bruxellois.

Au demeurant, l'impuissance du régime belge finissant devient une évidence. Malgré une majorité enviable, le Gouvernement n'a pas profité en temps utile de la bonne conjoncture économique pour mettre en oeuvre les réformes qui s'imposaient. Quelques exemples suffisent à le démontrer.

J'accuse le Gouvernement d'avoir échoué dans la rénovation de la Justice dans la mesure où celle-ci est toujours aussi lente et coûteuse pour les citoyens, à Bruxelles notamment où le manque de magistrats et donc l'arriéré judiciaire demeurent considérables. La Belgique n'est plus vraiment un Etat de droit.

J'accuse le Gouvernement d'avoir manqué la réforme des polices, car elle a démoralisé une partie des personnels et elle va contribuer à l'étranglement financier des communes. En outre, elle se traduit par une flamandisation au sommet, et par l'organisation d'un instrument potentiel de répression au service du seul Gouvernement central, donc de la Flandre .Quant à la sécurité, malgré un coût plus élevé, elle n'est pas et ne sera pas améliorée.

J'accuse le Gouvernement de s'être moqué vulgairement du monde avec son plan « Copernic » de modernisation de l'administration dont l'échec coûtera des milliards. Lourdement condamnée par le Conseil d'Etat, la réforme Copernic se propose d'accentuer la privatisation de l'administration (celle des Services Publics tels que la Poste étant déjà bien engagée), ainsi que sa flamandisation et sa politisation clientéliste.

Enfin, j'accuse le Gouvernement (et avec lui l'Etat belge) de trafiquer la citoyenneté tant vantée par l'idéologie dominante. Elle est tout simplement bafouée.

Les preuves?

En juin 2000, une consultation populaire fut organisée par le Gouvernement au sujet du plan Copernic. Les questions étaient grotesques et le peuple l'a compris : 7% seulement des citoyens ont répondu. Cette farce a coûté plus de 400 millions et n'a servi à rien, sinon à la publicité de Verhofstadt. Quant au ministre Van den Bossche, auteur de ladite réforme, son populisme primaire n'est pas très éloigné d'un certain fascisme en costume trois pièces : on se souviendra qu'il déclara, à propos de l'enquête publique qu'il patronnait lui-même : « Je n'aime la démocratie qu'avec modération ».

Autre manifestation du mépris gouvernemental pour la citoyenneté: le referendum prévu par les bourgmestres des six communes à facilités a été annulé sur ordre de la Flandre, ce qui n'empêche pas MM. Di Rupo et Michel de se déclarer partisans du referendum local. Quant à M. Maingain, il voulut organiser une pétition sur les accords du Lambermont mais il se fit promptement rappeler à l'ordre par le PRL et s'empressa de rengainer sa pétition.

Que dire encore du récent « recensement » socio-économique dont la légalité est douteuse et qui viole clairement, en certaines de ses questions, la vie privée. Ici aussi, la citoyenneté est tenue pour rien. Et ce recensement coûtera au bas mot 1,5 milliard.

On s'en aperçoit : plus que jamais, le pouvoir pratique un mélange d'improvisation, de cynisme et de mensonge d'Etat. Les Ecolos appelaient cela « gouverner autrement »...

La conclusion s'impose d'elle-même : le gouvernement Verhofstadt-Michel est déjà usé. Son bilan est maigre. Et ce ne sont pas les déplacements incessants de L. Michel qui donneront de la consistance à ce bilan. A dire vrai, c'est avant tout sa propre personne qu'il déplace. Et une fois que l'agitation européenne du moment aura montré la légèreté et la vanité de la présidence belge, on verra mieux la fragilité de la coalition. L'arc-en-ciel devient en réalité « l'arc-en-fiel ». Les querelles succèdent aux querelles à l'intérieur même de la majorité. Elles vont se multiplier à l'approche du verdict électoral!

Et qu'on ne s'y trompe pas : les partis flamands ont programmé, à

brève échéance, de nouvelles « avancées institutionnelles vers l'autonomie flamande ». Les prochaines élections seront largement « communautaires », surtout en Flandre. Est-ce pour cette raison que les champions du défaitisme francophone ont déjà annoncé leurs futures concessions? Ainsi de M. Ducarme qui vient de suggérer que les dix-neuf bourgmestres de la région bruxelloise soient tous et obligatoirement bilingues! Décidément, à l'instar des Bourbon et des Saxe-Cobourg, les partis officiels francophones n'ont rien appris et ont tout oublié!

Le moment venu, l'électeur s'en souviendra et pourra voter pour le RWF-RBF, la seule force d'avenir qui ose dévoiler le piège belge dans lequel Wallons et Bruxellois s'engluent. Aux militantes et aux militants de notre parti, je demande de garder détermination et espoir, car le temps travaille pour notre cause. Cependant, il est utile et nécessaire d'aider le temps, afin d'accélérer le cours de l'Histoire.

Accords du Lambermont.

Texte envoyé sous forme de communiqué de presse le 28.6.2001.

Dans les numéros précédents de notre périodique, nous avons largement commenté les accords du « Lambermont ». En effet, les ultimes et humiliants marchandages auxquels se sont prêtés le PSC et les autres partis francophones ne modifient en rien les analyses antérieures du RWF-RBF : les accords dits du Lambermont constituent bel et bien un échange d'argent contre des principes. Ils n'apporteront ni la pacification communautaire, ni la stabilité constitutionnelle, ni la protection des francophones . D'autres Lambermon sont en effet prévisibles.

C'est pourquoi les partis francophones ont tort de se réjouir bruyamment : ils n'ont pas acheté la paix mais seulement une trêve provisoire.

En ce qui concerne la Convention-cadre du Conseil de l'Europe, le Gouvernement ne s'est engagé qu'à la signer, non à la ratifier car il n'est pas maître de l'assentiment que devront lui donner les assemblées parlementaires fédérales et communautaires.

La prétendue victoire du PSC n'est donc qu'un leurre puisque l'éventuelle et aléatoire entrée en vigueur de la Convention dépendra du bon vouloir du Parlement flamand.

Approche doctrinale

Avec la France, un autre régime politique.

En janvier prochain sortira en librairie le nouvel ouvrage de notre président, Paul-Henry Gendebien, sous le titre « LE CHOIX DE IA FRANCE - Un avenir pour la Wallonie et Bruxelles. » (Editions Luc Pire). Nous en publions quelques pages ici, en primeur pour nos lecteurs.

En choisissant de s'unir à la France, les Wallons et les Bruxellois adopteront du même coup un autre régime politique, à savoir la République, dont le double avantage est d'être démocratique et moderne. Pour la Wallonie et pour Bruxelles, le recours à la France devrait être le stimulateur de « l'esprit public » qui signifie aspiration au bien commun, supériorité de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, sens de l'Etat. Notre peuple a besoin de se réapproprier cette philosophie du service public, sans laquelle ce qui subsiste de civilisation et de cohésion sociale ne pourrait que sombrer davantage encore.

L'union à la France permettra de reconstruire l'idée d'Etat, d'un Etat garant des libertés et des solidarités sociales. Certes la République a besoin d'être réanimée, comme toute oeuvre humaine. Et les réunionistes ne sont pas naïfs au point de regarder la France comme une terre promise, à l'instar des « compagnons de route » et autres pèlerins des années 1950 qui idéalisaient le paradis soviétique.

La République française est un modèle amendable mais son avantage inestimable est celui d'exister comme Etat, comme nation, comme république, et comme porteuse de culture à vocation universaliste. De cet Etat, de cette République-là, les Wallons et les Bruxellois ont besoin comme de pain. La Wallonie, tout particulièrement, est appelée à quitter les rives marécageuses de la dépendance où elle s'enlise sans en être vraiment consciente. Bruxelles n'est pas moins en danger, sa personnalité française est en voie d'étouffement et elle vit en permanence sous l'épée de Damoclès de

la « reconquête » flamande.

Avec et par la République française, il faut que les Wallons et les Bruxellois en finissent avec l'idée que le non-Etat serait le terme d'un évolutionnisme historique des espèces politiques. A cette occasion, ils devraient aussi cesser de croire que la citoyenneté ne serait que la participation-refuge à des défilés protestataires ou à des structures associatives systématiquement parées du label de « société civile» par opposition de principe à la « société institutionnelle ». Si elle ne veut pas scier la branche démocratique sur laquelle elle est assise, il est impérieux que la citoyenneté s'emploie à restaurer la politique, à « repolitiser la politique. » Pour mériter son nom, la citoyenneté doit combattre le populisme et investir l'Etat. Elle le fera en contribuant activement à la vie des institutions de la cité, en un mot à la res publica.

Dans une large mesure, la Belgique est une démocratie inachevée, incomplète, parce qu'elle est une « non-République », selon la formule de L. Rozensweig. Le régime belge organise en système la soumission des citoyens aux administrations, aux réseaux, aux partis pourvoyeurs d'emplois, de nominations, de subventions. Le citoyen a peu de relations directes avec l'Etat puisqu'il est contraint de transiter par les corps intermédiaires (un parti, un syndicat, un député local) pour obtenir une faveur qui n'est en réalité qu'un droit. L'organisation « pluraliste » de la société en « piliers » a contaminé la qualité de citoyen dont les individus sont dépossédés en raison de leur ancrage identitaire ou philosophique. Ainsi l'emprise des partis et des réseaux aboutit, en fait, à une dépolitisation croissante. La pensée correcte finit par induire des comportements corrects et inversement. Passivité et conformisme sont encouragés par le système figé des familles politiques qui encadrent la société. C'est l'une des tares structurelles du système qui a pour effet de séparer la citoyenneté de la démocratie. La réunion aurait le mérite de rehausser le statut des Wallons, sujets belges, à celui de citoyens français. Avec elle, c'est un projet politique novateur qui est proposé aux Wallons et aux Bruxellois. Au-delà de la francophilie, l'idée réunioniste doit être l'instrument d'un changement de régime politique. Que l'on songe à ce que celui-ci apporterait : le creuset républicain, le principe d'égalité garanti par la loi, l'école de

tous et pour tous la meilleure possible, la garantie d'une solidarité sociale organisée, la laïcité de la sphère publique combinée avec la liberté des cultes dans la sphère privée, la séparation de l'Eglise - des églises - et de l'Etat, le principe de l'intégration des immigrés au lieu du communautarisme promoteur de ghettos, le scrutin majoritaire...

Un changement de régime aurait un autre mérite encore, et non des moindres, celui de renverser cette croyance belge dans les vertus imaginaires du « bon sens » en politique, qui expliquerait la quête frénétique de compromis toujours obscurs et boiteux, souvent provisoires et coûteux. Serait ainsi effacée cette disgrâce considérable du système belge qui consiste à refuser les choix politiques clairs et à diluer la responsabilité au point de la faire disparaître dans des coalitions toujours plus hétéroclites. Dans leur inconscient collectif, les Wallons et les Bruxellois aspirent à un profond renouvellement des modes de fonctionnement de la société politique. Il leur faut se tourner vers la France mais pas en suivant la pente du sentiment ou en obéissant à Dieu sait quelle loi de l'histoire. Dans sa démarche en direction de la France, le mouvement réunioniste ne veut pas se revendiquer d'un précédent - la « période française » entre 1794 et 1814 - ni de « droits historiques » quelconques qui justifieraient aujourd'hui son projet. Accepter l'idée d'une prédestination fondée sur les événements du passé reviendrait à s'aventurer dans la voie incertaine du déterminisme dans la vie des peuples.

Le réunionisme n'est donc pas un ethno-culturalisme. Il n'a rien de commun avec un nationalisme linguistique. Ce qu'il traduit, c'est une volonté d'adhésion à la nation française et à la République française, d'autant plus que la France a été et reste une construction politique volontariste. On indique par là que les réunionistes veulent aussi un autre régime politique, plus digne et plus démocratique.

Loin de tout historicisme et de tout fatalisme, les réunionistes ont une vision « laïque » de l'histoire. C'est la volonté politique et humaine qui est le moteur de l'histoire.

Commune de ROUVROY (arrondissement de Virton)

L'échevine RWF Christine BERGMANN envoie le PSC local dans les cordes.

On sait que Madame Christine Bergmann, membre du Bureau Exécutif du RWF, a été élue échevine de sa commune (ROUVROY). A cette occasion, le PSC local, marri de rester dans l'opposition, s'en est pris à la nouvelle élue, à sa prestation de serment, et à ses idées. Une fois de plus en retard d'une guerre (rappelons-nous que le PSC s'est opposé pendant trente ans à la reconnaissance de la Wallonie et a la régionalisation), le PSC a montré son vrai visage belgicain, anti-wallon et anti-français. On peut comprendre son inquiétude : lâché par son grand frère CVP (devenu CD & V), il sera rayé de la carte politique en cas de réunion à la France. Nous avons le plaisir de publier ci-dessous la pertinente réponse publiée dans un toutes-boîtes par Madame Bergmann, avec le soutien et la confiance des instances dirigeantes du parti.

QUAND LA MINORITE SE TIRE UNE BALLE DANS LE PIED.

La minorité voulait « bousculer le dernier conseil » : elle n'a réussi qu'à démontrer son ignorance, en particulier de 1a démocratie.

- 1°) Madame Christine Bergmann a été élue par les électrices et électeurs de 1a commune; son devoir est donc de mettre en oeuvre au Collège le programme qu'ils ont approuvé. Elle le fait et le fera en toute responsabilité et conformément aux principes démocratiques, loyalement et solidairement avec le Bourgmestre, ses collègues échevins et les autres conseillers de la majorité. En essayant de lui contester le droit de siéger, Messieurs Hesbois et Cie soit méprisent la démocratie, soit font de la démagogie facile.
- 2°) En prêtant serment, madame Christine Bergmann ne fait rien d'autre que de respecter la loi. Le RWF-RBF respecte la loi existante.

De même, les parlementaires et les ministres la respectent et personne ne les présente comme de méprisables traîtres lorsqu'ils se proposent de la changer. La constitution elle-même n'a-t-elle pas été modifiée quatre fois en vingt ans (1971, 1980, 1988 et 1993) ?

- 3°) Nous respectons la sympathique illusion d'encore vouloir être Belge et d'en être fier, mais le pire danger pour les Wallons serait de partager la naïveté béate et aveugle de messieurs Hesbois et Cie : Monsieur Jean-Pol Poncelet, ancien vice-premier ministre PSC n'a-t-il pas lui-même déclaré au parlement en juin 2001 : « Face au comportement de la Flandre, il faut se demander s'il est possible de rester belge tout seul et s'il ne vaut pas mieux songer à un divorce à l'amiable ».
- 4°) Le RWF-RBF ne détruit pas la Belgique : les Flamands s'en chargent allègrement. Seuls des irresponsables négligent de préparer 1'avenir des Francophones.
- 5°) Parler implicitement d'exclusion et de racisme à propos de Madame Christine Bergmann et du RWF-RBF est un mensonge odieux, un mépris de l'électeur et une manipulation indigne d'un débat démocratique.

Conclusion:

Ce tract venimeux n'exprime que la frustration haineuse de Messieurs Hesbois et Cie face au vote des citoyens de la commune.

Il démontre également leur hypocrisie et leur mauvaise foi car chacun sait que, en toute connaissance de ses opinions militantes, ils avaient tenté de la faire figurer sur leur propre liste aux élections communales d'octobre 2000.

Les citoyennes et les citoyens de la commune jugeront. Pour sa part, le RWF-RBF renouvelle se confiance et sa sympathie à Madame Christine Bergmann.

Le Comité Sud-Luxembourg du RWF-RBF

Election directe du Bourgmestre, dérive populiste ?

L'élection directe des Bourgmestres, promise à tort et à travers par les gouvernements flamand et wallon, est techniquement difficile. Le vrai débat est celui-ci : est-elle recommandable dès lors qu'elle va provoquer une surenchère plébiscitaire, un déferlement accru de propagande personnelle et des tentations de démagogie et de populisme, au détriment des choix et des projets politiques ? Le Gouvernement wallon (ou ce qui en tient lieu) devrait avoir le courage de proposer la suppression du vote de préférence et d'adopter franchement le mode de scrutin de type français, à savoir le scrutin de liste majoritaire à deux tours. Socialistes et libéraux ont déjà évoqué ce système pour les élections législatives. Dès lors, pourquoi ne le mettent-ils pas en oeuvre au niveau communal ?



Le RWF-RBF était présent à Fourons, comme les années précédentes. A l'initiative de notre Comité d'arrondissement de Verviers, une forte délégation du parti s'y est rendue le 16 septembre, drapeaux en tête. Des militants de plusieurs arrondissements (notamment de Verviers, Liège, Brabant Wallon, Charleroi, Bruxelles) entouraient notre Président et notre Secrétaire Général. Trois cents tracts imprimés en bleu et rouge sur fond blanc ont été distribués dans la salle des fêtes du Centre Culturel de Fourons. Nous publions ci-dessous le texte de ce tract.

- Le Rassemblement Wallonie-France (RW.F.) affirme à nouveau sa solidarité active avec le peuple fouronnais et ses élus francophones. Depuis près de 40 ans, l'injustice règne à Fourons. Le droit des gens à s'autodéterminer est bafoué. L'épuration culturelle, que l'on condamne ailleurs dans le monde, se développe ici impunément. La régionalisation de la loi communale, acceptable en principe, est un désastre politique pour Fourons et pour la périphérie bruxelloise.
- La régionalisation de la loi communale est une lourde menace

supplémentaire qui vient peser sur Fourons et sur la périphérie, alors que les circulaires Peters et Martens sont toujours en vigueur. Tous les partis officiels ont permis cette régionalisation en votant les accords de la Saint-Polycarpe. Les discours de leurs porte-parole risquent donc, une fois de plus, d'être des discours à l'eau de rose : on passera de la pommade sur le dos des Fouronnais pour mieux leur tondre la laine.

- Assez de promesses solennelles, assez de bonnes paroles ! Par exemple, qu'a fait M.Louis MICHEL après ses propos, ici même, en septembre 1998 : « ...Les Fourons seront sur la table des négociations pour la formation du prochain gouvernement » ? Et qu'a fait M. Daniel DUCARME qui proclamait, ici également, en septembre 1999 : « ...Croyez-moi, la Flandre a changé ! L'an prochain, je reviendrai avec du nouveau ». L'année suivante, on ne l'a plus revu... Ces petits jeux doivent cesser.
- LE FEDERALISME BELGE EST UN ECHEC : LES WALLONS ET LES BRUXELLOIS RECULENT A CHAQUE NEGOCIATION. LA FLANDRE, ELLE, AVANCE VERS SON INDEPENDANCE. WALLONS ET BRUXELLOIS DOIVENT PREPARER LEUR AVENIR AVEC LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

Dans le cadre belge, le rapport des forces nous est défavorable. Il pourrait s'améliorer dans l'après-Belgique grâce à l'internationalisation de nos dossiers et notamment de la question du statut de Fourons. La France et l'Europe, en effet, ne reconnaîtront pas l'existence de la Flandre comme Etat si ses frontières ne sont pas fixées démocratiquement. Une solution raisonnable est donc possible pour Fourons, dans le respect de ses deux composantes.

RESISTANCE, DIGNITE, ESPOIR : ne nous résignons pas à l'injustice! Refusons la fausse fatalité de l'Histoire! La liberté pour Fourons, c'est un droit!

Il n'est jamais trop tard pour vous affilier au RWF-RBF ou pour faire un don à notre Fonds de combat électoral

Indiquez clairement votre nom et votre adresse, ainsi que la mention : cotisation R.W.F 2001. Dès réception de votre versement sur le numéro de compte de votre section ou, en espèces, auprès de votre responsable d'arrondissement, vous recevrez la carte de membre.

Les nouveaux membres peuvent verser sur le compte du Secrétariat Général: 000-0700633-02. Le montant des cotisations est fixé comme suit:

Etudiant – chômeur – retraité : 300 francs Membre ordinaire : 750 francs Membre d'honneur : à partir de 1000 francs

Vous désirez en faire plus ? C'est pour vous que le RWF a créé le fonds de combat 000-0655686-63.

Adresse de contact

Rassemblement Wallonie-France – BP 28 – 1050 Ixelles 1
Secrétariat Général:
Baudouin Dunesme, 197 avenue Molière, 1050 Bruxelles
http://www.ifrance.com/rwf
Courriel: rwf@ifrance.com

COMPOSITION ACTUELLE DU BUREAU EXECUTIF:

P.-H. GENDEBIEN, président; A. LIBERT, M. LEBEAU, C. HENRARD, vice-présidents; B. DUNESME, secrétaire général; S. JACOB, secrétaire général-adjoint; Jeanine DUMOULIN; J.-N. MARQUEBREUCQ; O. DUBRAY; M. HASSELIN; H. SERVAIS; G. PIERARD; J. GOFFIN; E. HUVELLE; T. DERBAUDRENGHIEN; M. PHILIPPE; Mauricette MATHIEU; Christine BERGMANN; J.-P. CONRARDY; L. BALAES; J. GRENIER.

MEMBRES COOPTES AU COMITE DIRECTEUR:

J.-P. DERBAUDRENGHIEN; M.WILMET. R. SWENNEN; G. PIERARD.

Un parti qui vit et qui travaille !

- Affiliations remarquées: parmi les nombreuses adhésions nouvelles au RWF-RBF que nous avons enregistrées cette année, signalons notamment celles d'André LAGASSE, éminent juriste, ancien sénateur FDF, et de M. Jean-Pierre LEVEQUE, de Mons, ancien député RW, dont la fidélité aux idéaux wallons et français reste inébranlahle.
- Dans tous les arrondissements, les Comités du RWF-RBF examinent actuellement le projet de statuts du parti, proposé par le Bureau Exécutif. Une procédure d'amendements de ce document a été prévue, de telle sorte que le Congrès du samedi 8 décembre 2001 à Namur puisse approuver nos statuts par le consensus le plus large possible.
- Notre ami Freddy MATHOT, de Somme-Leuze, militant wallon de la première heure, ancien résistant et volontaire dans l'armée française de libération, vient d'être décoré de la légion d'honneur.
- Tout sur le mouvement wallon, des origines à la fin du XX ème siècle. L'Institut Jules Destrée vient de publier, en trois volumes, une *Encyclopédie du Mouvement wallon*. Au total, 1800 pages, 6.600 notices, de nombreuses illustrations. Disons-le tout net : il s'agit d'un ouvrage de référence, d'un outil de travail indispensable, d'une monumentale contribution à la mémoire de la Wallonie. Pour se renseigner et commander, on peut s'adresser à l'Institut Jules Destrée, 9 avenue Louis Huart, 5000 Namur. Tél : 081.22.10.42.

2 087/53.11.64

Point de rupture en 2003 (ou 2002... ?).

par Joël Goffin, Président de l'arrondissement du Brabant wallon.

« Pour moi, il est un fait acquis que les soins de santé seront scindés. Mais ce n'est pas encore le moment opportun. L'accord gouvernemental ne le permet pas. Mais les élections de 2003 ne sont pas tellement éloignées et à ce moment-là, je m'assiérai à la table des négociations. » C'est en des termes peu ambigus que le Président du VLD Karel De Gucht s'est exprimé voici peu de temps dans les pages du très populaire quotidien flamand Het Laatste Nieuws.

Dans ses interventions politiques, le RWF-RBF est le seul parti francophone qui a joué la carte de la lucidité : les accords de la Saint-Polycarpe ne sont qu'une simple étape dans le processus d'affranchissement de la Flandre par rapport à un pouvoir fédéral ressenti par une grande partie de nos voisins du Nord comme un fardeau financier, économique et social. Plus loin, le coreligionnaire du Premier Ministre cite des chiffres que les caciques des universités flamandes lui servent régulièrement sur un plateau afin de stigmatiser une situation Nord-Sud qui leur apparaît de plus en plus flagrante : « Chaque année, 40 milliards liés aux dépenses des soins de santé ne sont plus sous contrôle. Cette situation est de plus en plus intenable. Elle peut conduire à une sécurité sociale à deux vitesses : une pour les riches et une pour les pauvres » (ndlr: faut-il entendre « pour les Flamands et les Wallons » ?). Et De Gucht d'ajouter non sans ironie: « Ce que je veux absolument éviter. Quand je dis que la régionalisation des soins de santé est inéluctable, c'est essentiellement pour des raisons sociales ». Le Soir du 2.10.2001, comme de bien entendu, ne décèle pas la connivence qui sous-tend ces déclarations et celles du ministre SP Frank Vandenbroucke qui voit l'origine des écarts Nord-Sud dans les différences de formation médicale. Ce qui provoquerait la surconsommation wallonne dans le domaine de certains soins de santé (dialyse rénale, réoxygénation des nouveaux-nés, etc.)

Et si, de fil en aiguille, on arrivait lentement mais sûrement (vieil adage flamand) au fameux point de rupture évoqué encore récemment par Caroline Persoons, secrétaire générale du FDF, lors du débat organisé par notre parti à l'ULB avec la participation incisive de Marc Platel ? Et si chaque Flamand, autour d'une « pintje », était désormais convaincu de payer chaque année une voiture ou une opération chirurgicale pointue à son voisin wallon...

Pour sa part, calfeutré dans sa citadelle namuroise, notre bon Jean-Claude Van Cauwenberghe ne veut pas entendre parler d'une scission des soins de santé. Mais l'on sait ce qu'il advient de ces fameux « onbespreekbaar » (« non négociable) à la Louis Michel et autres Di Rupo du (petit) cru 1999.

Dans l'intervalle, la Flandre a créé son « assurance-soins » qui paiera ce que l'assurance-maladie ne couvre pas. Selon les propres termes du *Soir*, le patient wallon devra dépenser plus. Ou être moins soigné....

Les responsables RWF d'arrondissement

Brabant wallon Joël GOFFIN, 14 rue Bayard, 1420 Braine-L'Alleud 202/384.16.05 Bruxelles et périphérie Marc WILMET, 174/26 avenue Huysmans, 1050 Bruxelles Baudouin DUNESME, 197 avenue Molière, 1050 Bruxelles André LIBERT, 24A rue Hougaerde, 6142 Leernes **2** 071/52.60.96 Huv-Waremme Marc PHILIPPE, 23 avenue Alphonse Thomas, 4257 Corswarem **2** 019/33.15.15 Liège Luc BALAES, 12 rue Calas, 4100 Seraing **2** 04/370.23.53 Province de Luxembourg . Christine Bergmann, 19A rue du Pouru, 6767 Dampicourt **2** 063/57.85.82 Henri SERVAIS, 14 rue Saint-Amand, 7032 Spiennes 2065/33.66.44 Namur-Dinant Janine DEMOULIN, 11/5 avenue de Smet de Nayer, 5000 Namur **28** 081/22.84.83 Soignies Max HASSELIN, 9 avenue des Pâquerettes, 7090 Braine-le-Comte **2**067/55.54.12 Thuin Thierre DERBAUDRENGHIEN, 6 rue de la Garenne, 6536 Thuin **2** 071/53.35.01 Tournai-Ath-Mouscron Jean-Noël MARQUEBREUCO, 36 rue Albert Asou 36, 7500 Tournai **2**0477/59.89.56 Verviers

José CRUTZE, 7 rue Marie Louise, 4910 Theux